



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 AOÛT 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Delson tenue le 9 août 2016 à 19h00 à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 50, rue Ste-Thérèse à Delson.

Sont présents :

M^{mes} les conseillères :
Josyane Desjardins
P. Lorraine St.James Lapalme
Sylvie Lapierre

MM. les conseillers :
Renald Corriveau
Paul Jones
Jean-Michel Pepin

formant quorum sous la présidence du maire M. Christian Ouellette

Sont également présents :
M^e Chantal Bergeron, greffière
M. Stéphane De Serre, directeur
général
M. Carl Beauchemin, directeur du
service de l'aménagement du territoire

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Présentation du projet de règlement
3. Période de questions
4. Levée de la séance

327-16

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRÉSENTATION ET EXPLICATION DU PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION ET D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) POUR LE 314 À 320, RUE PRINCIPALE NORD DANS LA ZONE H-110

En conformité avec les articles 125 et 127 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le Conseil tient une assemblée publique sur le projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour le 314 à 320, rue Principale Nord dans la zone H-110.

M. le maire Christian Ouellette préside l'assemblée et demande à M. Carl Beauchemin, directeur du Service de l'aménagement du territoire, de présenter et d'expliquer le projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) et les conséquences de son adoption. Il mentionne que le projet contient des dispositions propres à l'approbation référendaire.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

À la fin de la présentation, le maire invite les personnes présentes dans l'assistance qui désirent s'exprimer à se faire entendre sur ledit projet.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Les membres du Conseil répondent aux questions posées par l'assistance.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

À 20 h 15, le conseiller Renald Corriveau propose, appuyé par la conseillère Sylvie Lapière de suspendre la présente séance.

À la reprise de la séance suspendue à 20 h 18, tous les membres du conseil présents au début de cette séance, formaient toujours quorum.

Monsieur le conseiller Paul Jones propose, appuyé par la conseillère Josyane Desjardins de reprendre la période de questions du public de la présente séance.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

À la fin de la période de questions du public à 20 h 56, Monsieur le maire propose, appuyé par la conseillère P. Lorraine St.James Lapalme de suspendre la présente séance.

À la reprise de la séance suspendue à 21 h 03, tous les membres du conseil présents au début de cette séance, formaient toujours quorum.

Monsieur le conseiller Renald Corriveau propose, appuyé par la conseillère Josyane Desjardins de reprendre les délibérations de la présente séance.

328-16

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 21 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Christian Ouellette, maire

M^e Chantal Bergeron, greffière